

Questionnaire de Residence

Parent/tuteur (tutrice)/élève :

Ce formulaire est destiné à répondre à la loi McKinney-Vento Act 42 U.S.C. 11435, et doit être rempli pour chaque élève. Les renseignements que vous fournissez sont confidentiels. Votre enfant ne fera pas l'objet de discrimination sur la base des renseignements fournis.

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le logement de l'élève afin de nous aider à déterminer les services auxquels l'élève peut être éligible.

Note aux écoles/liaisons du logement provisoire : **Veillez aider les élèves et les familles à remplir ce formulaire.** Ne vous contentez pas simplement d'inclure ce formulaire dans le dossier d'inscription, parce que si l'élève remplit les conditions le qualifiant d'être en logement provisoire, **l'élève n'est pas obligé de soumettre une preuve de résidence** ni les autres documents obligatoires qui pourraient faire partie du dossier d'inscription.

Nom de l'élève			
Nom de famille (Last)		Prénom (First)	Second prénom (middle)
N° OSIS :	Date de naissance (DOB) MM/JJ/AA	Sexe (Sex)	École (School)

Veillez préciser les conditions de logement actuelles de l'élève. Veillez cocher une seule case :

Cochez (√)	Choix du questionnaire de résidence	Code ATS
	En situation de cohabitation (Doubled-up) Avec une autre famille ou une autre personne à cause de la perte du logement ou de difficultés économiques	D
	Foyer d'accueil (Shelter) Foyer d'accueil d'urgence ou de transition	S
	En attente du placement dans une famille d'accueil (Awaiting Foster Care Placement)	A
	Hôtel ou motel (Hotel/Motel) ce logement N'EST PAS un foyer d'accueil d'urgence ou de transition et implique un paiement	H
	Autre situation de vie provisoire (Other Temporary Living Situation) Parc de maisons mobiles (trailer), terrain de camping, voiture, parc, espaces publics, immeuble abandonné, rue ou tout autre espace de vie inadéquat	T
	Logement permanent (Permanent Housing) Elève vivant dans une situation de logement fixe, régulière et adéquate	P

Pour l'usage exclusif de l'école

Si l'élève N'EST PAS en logement permanent, indiquez aussi si ce qui suit s'applique :

Pour l'usage exclusif de l'école

	Un jeune non accompagné (Unaccompanied Youth) Un jeune qui n'est pas sous la tutelle effective d'un parent ou d'un tuteur	Unac Youth Entrez "Y" si applicable
--	---	--

 Nom du Parent/ tuteur (tutrice)
 (Écrire en caractères d'imprimerie)
 (Parent/Guardian Name print)

 Signature du parent/tuteur (tutrice)
 (Parent/Guardian signature)

 Date

Veillez remettre ce formulaire à l'école de votre enfant comme indiqué.

Note : La réponse que vous donnez ci-dessus aidera à déterminer les services auxquels vous ou votre enfant seriez éligible au titre de la loi McKinney-Vento. Les élèves protégés au titre de cette loi ont droit à l'inscription immédiate à l'école même s'ils n'ont pas les documents normalement requis, tels que preuve d'adresse, dossiers scolaires, attestations de vaccination ou certificat de naissance. Après que l'élève ait été inscrit, la nouvelle école doit contacter la dernière école fréquentée par l'élève et demander le transfert des dossiers scolaires de l'élève y compris les fiches d'immunisation et La/les liaison(s) des élèves en logement provisoire (STH) est/sont tenue(s) d'aider l'élève à obtenir les autres documents ou immunisations requis Les élèves protégés au titre de la loi McKinney-Vento peuvent également être éligibles à la gratuité du transport et d'autres services.

Ce formulaire est accompagné d'une pièce jointe en une page intitulée, « Loi McKinney-Vento d'assistance aux personnes sans domicile fixe – Guide à l'usage des parents d'élèves en logement provisoire. »